



MASTER CINEMA GESTION DE PRODUCTION : PHILOSOPHIE, OBJECTIFS ET FINALITES DU CURSUS

Ce master est organisé à l'intention tant des diplômés en baccalauréat Réalisation Cinéma Radio-Télévision qu'à des diplômés de baccalauréats en audiovisuel ou à des étudiants ayant suivi des cursus de premier cycle dans d'autres domaines de l'enseignement supérieur artistique ou de l'enseignement supérieur qui ont démontrés au cours d'épreuves d'admission spécifiques leur capacité à le suivre.

La formation permet de concrétiser les acquis du baccalauréat en les inscrivant dans une pratique professionnelle spécifique, par le biais de la participation au tournage de plusieurs courts-métrages en tant que directeur de production, assistant de production et régisseur général.

La formation s'appuie sur des travaux autonomes et des travaux liés à la pédagogie du projet.

Le programme comporte des cours généraux, des cours techniques et des cours artistiques.

Les cours généraux ciblent une approche des contextes légaux en vigueur dans le domaine des arts du spectacle.

Les cours techniques visent à façonner les outils intellectuels, techniques et artistiques des futurs assistants et directeurs de production.

Les cours artistiques se déclinent en ateliers de perfectionnement des processus de création artistique.

Ce master investigate les domaines de l'assistanat de production, de la direction de production, de la direction de postproduction et de la régie.

Au terme de la formation l'étudiant :

1. Soutient avec clarté et précision un point de vue artistique personnel basé sur une recherche méthodique et innovante dans le domaine de la gestion de production
2. Formule des propositions artistiques originales qui s'appuient sur des connaissances techniques hautement spécialisées
3. Réalise la synthèse des principes artistiques et techniques de la gestion de production pour appréhender avec fruit des situations professionnelles inédites
4. S'insère avec autonomie et responsabilité dans des contextes professionnels complexes

ENJEUX SOCIÉTAUX ET UTILITÉ SOCIALE DE LA FORMATION :

Contribuer, par une formation attentive au meilleur niveau des artistes du milieu cinématographique. Œuvrer à la qualité de la production cinématographique en FWB et contribuer à son rayonnement international, en enrichissant son degré de professionnalisation dans le domaine de la gestion et la direction de production. Améliorer l'adhésion entre la création cinématographique belge de langue française et son public, national et international.

Cette formation allie les aspects artistiques et techniques en vue de permettre à l'étudiant d'acquérir une autonomie dans la pratique de son métier. Elle permet à l'étudiant d'acquérir la capacité de se mettre au service du projet d'un réalisateur. Par l'exercice de responsabilités artistiques et organisationnelles dans le domaine de la création cinématographique, l'assistant de production, le directeur de production s'inscriront comme des maillons essentiels dans le processus de création du domaine cinématographique.



PROFIL TYPE DES DIPLÔMÉS ET RÔLES ET RESPONSABILITÉS EXERCÉES PAR LES DIPLÔMÉS

A l'issue de la formation, le diplômé a acquis les savoir-faire et savoir-être suivants : autonomie, capacité d'appréhender les intentions artistiques d'un réalisateur et de mettre en œuvre les moyens humains et techniques pour les concrétiser, capacité d'utilisation des outils dédiés à la gestion d'une production, capacité d'établissement du devis d'un film, capacité de collaboration avec un producteur, aptitude à la négociation, capacité de contractualiser des interventions et locations avec des prestataires, résistance au stress, capacité à la gestion de crises, capacité de déléguer les tâches secondaires.

Il a également acquis la maîtrise du dépouillement d'un scénario, du déroulement d'une production sous l'angle de l'estimation des coûts, les principes et conditions de la production (aides spécifiques, sources de financement...), les principes juridiques et administratifs liés à une production. Il connaît les différents corps de métiers techniques et artistiques présents sur les tournages, les techniques de tournage et le matériel utilisé. Il maîtrise les outils informatiques de gestion budgétaire.

En tant qu'assistant ou directeur de production le diplômé assume les responsabilités de la préparation, de la gestion budgétaire et du bon déroulement d'une production, de la phase de préproduction jusqu'à la fin des prises de vues et généralement jusqu'à la livraison du film. Il intervient dans tous les domaines de la production audiovisuelle.

Dans le cadre de la préparation, à la lecture du scénario, il en fait un dépouillement qui consiste à imaginer les scènes décrites pour les transformer en un ensemble de nécessités techniques. Il estime ensuite la durée nécessaire au tournage de chaque séquence. Dans une seconde phase, il budgétise le film en établissant le devis. Au moment de la préparation du tournage, il participe aux repérages des décors. Cela lui permet d'établir avec les chefs de postes la liste du matériel nécessaire au tournage du film. Pendant le tournage, il gère le budget et informe régulièrement le producteur de l'avancement du tournage. En collaboration avec le premier assista-réalisateur, il fait face aux imprévus. En phase de finition du film, il en coordonne la postproduction (montage image, montage son, étalonnage image, mixage son...) et assure la clôture des comptes.



MASTER EN ARTS DU SPECTACLE ET TECHNIQUE DE DIFFUSION ET DE COMMUNICATION : CINÉMA, SPÉCIALITÉ GESTION DE PRODUCTION			
FINALITÉ	N.A	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	7
SECTEUR	4. ART	DOMAINE D'ÉTUDES	25. Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication
TYPE	LONG	CYCLE	DEUXIÈME
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	60

SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

L'enseignement artistique dispensé dans l'enseignement supérieur se doit d'être un lieu multidisciplinaire de recherche et de création dans lesquels les arts et leur enseignement s'inventent de manière indissociable. Les arts qui s'y développent sont non seulement envisagés comme productions sociales mais également comme agents sociaux qui participent à la connaissance, à l'évolution et à la transformation de la société. En prise sur les leçons des arts passés et contemporains, sur la pensée et les sciences, l'enseignement de l'art est prospectif, il stimule l'ouverture au futur, à l'inédit.

L'enseignement artistique dispensé dans l'enseignement supérieur participe à l'élaboration d'une pensée des arts et à la constitution critique d'un ensemble des connaissances de pratiques et d'attitudes qui définissent les disciplines artistiques et les possibilités de leurs rencontres.

La recherche artistique exige des étudiants la mise en œuvre critique des savoirs acquis et en cours d'acquisition, relatifs à une pensée des arts, à une pratique, à une histoire et à une situation culturelle et sociale.

L'enseignement des arts place l'étudiant en situation de développer une autonomie créatrice et d'élaborer la singularité d'une démarche sans négliger sa responsabilité sociale. Il assure au niveau académique le plus élevé l'acquisition de méthodologie et d'aptitudes dans le champ du savoir. Il transmet les connaissances théoriques, techniques et la formation pratique indispensables à la synthèse artistique et à la reconnaissance de la compétence.

L'enseignement des arts renforce la dimension internationale des pratiques et des recherches par la mise en place d'initiatives et de programmes en collaboration avec les institutions d'autres pays en favorisant la mobilité et l'échange d'enseignants et d'étudiants à tous les niveaux des structures.

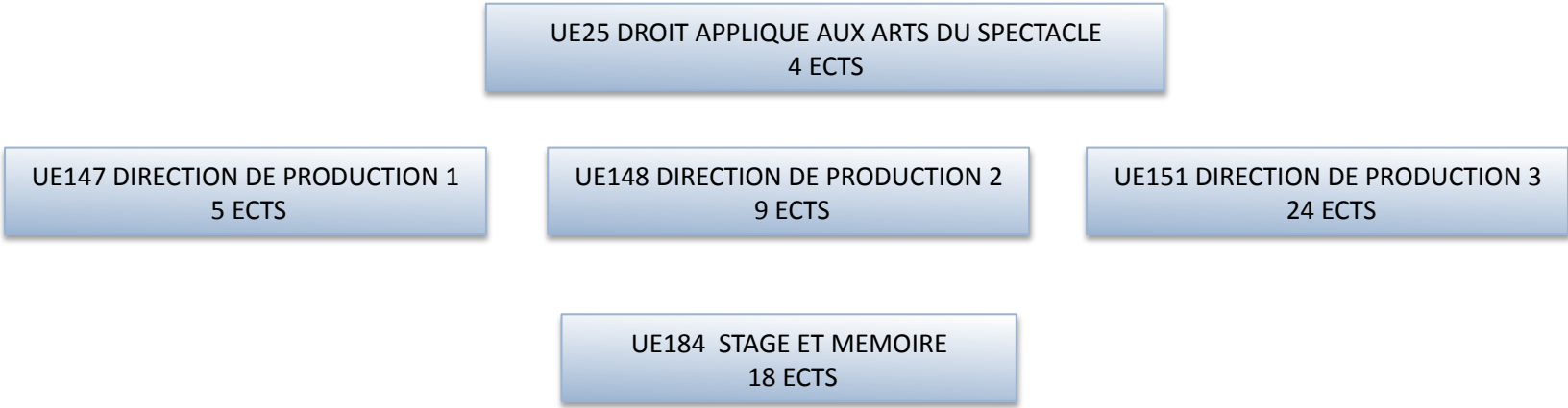
L'enseignement des arts prépare l'étudiant, par une étude concertée des fonctions dévolues à l'art et à l'artiste, à son rôle de citoyen qui intervient activement en tant qu'artiste dans la société. Il prépare en outre à l'enseignement des disciplines artistiques, à l'action culturelle, à l'activité professionnelle et à l'exercice des techniques de la création artistique.

L'enseignement des arts associe des professionnels praticiens et des chercheurs à la formation artistique et favorise l'implication active des enseignants dans la pratique de leurs disciplines.

(Source : Article 3 du décret du 17 mai 1999 relatif à l'enseignement supérieur artistique)



PROFIL D'ENSEIGNEMENT DU MASTER CINEMA GESTION DE PRODUCTION





PROFIL D'ENSEIGNEMENT DU MASTER CINEMA GESTION DE PRODUCTION

UE25 DROIT APPLIQUE AUX ARTS DU SPECTACLE AAT : 4

UE147 DIRECTION DE PRODUCTION 1 AAT : 1 - 2 - 3

UE148 DIRECTION DE PRODUCTION 2 AAT : 1 - 2 - 3

UE151 DIRECTION DE PRODUCTION 3 AAT : 1 - 2 - 3

UE184 STAGE ET MEMOIRE AAT : 1 - 4

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX (AAT)

Au terme du cycle l'étudiant :

1. Soutient avec clarté et précision un point de vue artistique personnel basé sur une recherche méthodique et innovante dans le domaine de la gestion de production
2. Formule des propositions artistiques originales qui s'appuient sur des connaissances techniques hautement spécialisées
3. Réalise la synthèse des principes artistiques et techniques de la gestion de production pour appréhender avec fruit des situations professionnelles inédites
4. S'insère avec autonomie et responsabilité dans des contextes professionnels complexes

PROGRAMME DU MASTER CINEMA GESTION DE PRODUCTION

CIP MASTER

UE147 DIRECTION DE PRODUCTION 1

HEURES 74 POINTS 120 CREDITS 5 QUADRI

TYPE D'EVALUATION
REPRESENTABLE
NON REPRESENTABLE

Connaissance et compréhension des aspects et enjeux financiers de la production audiovisuelle.

IAD1286 Théorie de la direction de production 60 2 1 T NP R

IAD2044 Devis de long-métrage 60 3 1 + 2 T NP R

UE148 DIRECTION DE PRODUCTION 2

HEURES 112 POINTS 160 CREDITS 9 QUADRI

TYPE D'EVALUATION
REPRESENTABLE
NON REPRESENTABLE

Connaissance et compréhension des outils administratifs et financiers permettant d'anticiper les enjeux d'un tournage et de s'y adapter.

IAD2029 Méthodologie des projets 20 1 1 E + T NP R

IAD2042 Direction de Postproduction 20 1 1 E NP R

IAD2043 Régie générale 20 1 1 + 2 E NP R

IAD2045 Assurances / 1 2 /

- * Globalisé avec d'autres activités d'apprentissage (cours - ateliers - travaux artistiques)

- Type d'évaluations : E = Examen, T = Travail, C = Continue, A = Artistique, NP = Note Professeur, JIP = Jury interne, JE = Jury externe

- R = Représentable, NR = Non représentable

IAD2047	Gestion équipes et projets	20	1	1 + 2	E + T	NP	R
IAD2048	Stratégie et marketing	20	1	2	C	NP	NR
IAD2049	Production TV	40	2	1 + 2	E + T	NP	R
IAD2054	Administration de production	20	1	1 + 2	T	NP	R

UE151 DIRECTION DE PRODUCTION 3

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI	TYPE D'EVALUATION REPRESENTABLE NON REPRESENTABLE
255	500	24		

Gestion d'un budget et compréhension de l'univers cinématographique, de ses attentes dans le cadre de la réalisation d'un film de fin d'études. L'étudiant est capable traduire l'imaginaire d'un réalisateur en chiffres et en moyens. L'étudiant est capable de faire un budget, un bilan, un échéancier et de rendre les comptes finaux à la comptabilité de MEDIADIFFUSION. L'étudiant a pris conscience de l'importance de maintenir un équilibre entre la réussite du film et la limite budgétaire. En tant que chef de chantier, il a appris à gérer l'aspect humain durant tout le processus de fabrication du film. Il tentera de trouver des solutions aux problèmes imprévus et prendra la meilleure décision pour le bien du film et de l'équipe. L'étudiant aura appris à trouver sa place dans une équipe, à comprendre son rôle, à se faire respecter. Il a compris qu'il y a des règles à respecter et qu'il est de son devoir de les appliquer : temps de repos, heures supplémentaires, horaire de travail des enfants etc. Il a acquis des bases en technique (matériel caméra, éclairage, machinerie et son). Il a acquis de la maturité, une ouverture d'esprit et une forme de souplesse. Il a compris l'impératif d'une bonne communication et d'une anticipation dans son organisation et la gestion de son travail.

IAD3009P	Direction de production, de post-production, régie	500	24	1 + 2	A	JE	NR
----------	--	-----	----	-------	---	----	----

UE184 STAGE ET MÉMOIRE

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI	TYPE D'EVALUATION REPRESENTABLE NON REPRESENTABLE
270	220	18		

Maîtrise et mise en pratique des outils et savoirs relatifs à sa pratique artistique.

IAD2117	Mémoire	140	10	1 + 2	T	JIP	R
---------	---------	-----	----	-------	---	-----	---

- * Globalisé avec d'autres activités d'apprentissage (cours - ateliers - travaux artistiques)

- Type d'évaluations : E = Examen, T = Travail, C = Continue, A = Artistique, NP = Note Professeur, JIP = Jury interne, JE = Jury externe

- R = Représentable, NR = Non représentable

IAD2148	Stages d'insertion en milieu professionnel	80	8	1 + 2	C + T	NP	R
---------	--	----	---	-------	-------	----	---

UE25 DROIT APPLIQUE AUX ARTS DU SPECTACLE

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI	TYPE D'EVALUATION
44	80	4		REPRESENTABLE NON REPRESENTABLE

Connaissance et maîtrise des dispositions légales liées au droit dans le secteur culturel.

IAD2003	Droit d'auteurs et droits voisins	40	2	1 + 2	E	NP	R
---------	-----------------------------------	----	---	-------	---	----	---

IAD2004	Droit appliqué aux arts du spectacle	20	1	1 + 2	E	NP	R
---------	--------------------------------------	----	---	-------	---	----	---

IAD2005	Aides à la culture	20	1	1 + 2	T	NP	R
---------	--------------------	----	---	-------	---	----	---

- * Globalisé avec d'autres activités d'apprentissage (cours - ateliers - travaux artistiques)

- Type d'évaluations : E = Examen, T = Travail, C = Continue, A = Artistique, NP = Note Professeur, JIP = Jury interne, JE = Jury externe

- R = Représentable, NR = Non représentable



PROGRAMME DU MASTER EN CINEMA GESTION DE PRODUCTION

CADRE DE CERTIFICATION NIVEAU 7 : MASTER

- Ont acquis des connaissances hautement spécialisées et des compétences qui font suite à celles qui relèvent du niveau de bachelier. Ces connaissances et ces compétences fournissent une base pour développer ou mettre en œuvre des idées ou des propositions artistiques de manière originale, le plus souvent dans le cadre d'une recherche ou dans le cadre d'un développement d'une application ou d'une création

- Sont capables d'appliquer, de mobiliser, d'articuler et de valoriser ces connaissances et ces compétences en vue de résoudre selon une approche analytique et systémique des problèmes liés à des situations nouvelles ou présentant un certain degré d'incertitude dans des contextes élargis ou pluridisciplinaires en rapport avec leur domaine d'études

- Sont capables de mobiliser ces connaissances et ces compétences, de maîtriser la complexité ainsi que de formuler des opinions, des jugements critiques ou des propositions artistiques à partir d'informations incomplètes ou limitées en y intégrant une réflexion sur les responsabilités sociétales, scientifiques, techniques, artistiques ou éthiques

- Sont capables de communiquer de façon claire, structurée et argumentée, tant à l'oral qu'à l'écrit, à des publics avertis ou non, leurs conclusions, leurs propositions singulières ainsi que les connaissances, principes et discours sous-jacents

- Ont développé et intégré un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans de nouveaux contextes

REFERENTIEL DE COMPETENCES

1. Mettre en œuvre les savoirs, les savoir-faire et les savoir être acquis, au service d'une création artistique autonome et singulière qui tend vers l'excellence
2. Définir et concrétiser de manière autonome un processus de création artistique
3. Ancrer sa démarche artistique et éthique, son point de vue dans la réalité du monde
4. Ressentir, engendrer et faire advenir des émotions par le biais de la création artistique
5. Définir, concrétiser et réaliser de manière autonome l'ensemble des étapes d'un projet de création individuel ou collectif lié aux arts du spectacle
6. Evaluer la sécurité et organiser la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
7. Manier au service de la création artistique les outils et les techniques de la direction de production
8. Organiser et coordonner le cadre de production et les conditions de travail de l'équipe dans le contexte d'une création complexe en arts du spectacle, en vue de concrétiser au mieux les ambitions artistiques d'un projet dans la mesure des moyens dont il dispose
9. Démontrer ses capacités à appréhender et à s'insérer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels divers
10. Témoigner, dans le cadre d'une création complexe liée aux arts du spectacles, de l'acquisition de capacités organisationnelles et relationnelles et de la maîtrise des outils et techniques du travail de la production audiovisuelle